CONTENU DE L'ACTION

AGIR. c'est:

des entretiens individuels

pour accompagner chaque personne dans la construction de son projet d'insertion dans la durée.

des ateliers collectifs

chaque semaine sur les thèmes suivants :

- Expression et communication
- Numérique et informatique
- · Santé soins et prévention

- Culture et création
- · Découverte de l'environnement
- · Vie quotidienne citoyenneté

un ancrage territorial

Une mobilisation importante du partenariat :

- · Pendant l'accompagnement
- En préparation de la sortie d'AGIR.

CONTACTS et Renseignements

Coordinatrice AGIR

Cécile JAEGER

agir.arles-salon@asso-gdid.fr

04 90 53 47 39 06 68 61 16 02

Lieux d'action AGIR

PAIS

43 rue Félix Pyat 13300 Salon de Provence

ATOL

37 bis boulevard Gambetta 13160 Châteaurenard

FORMATIC

14 rue Nicolas Copernic 13200 Arles











PRÉSENTATION

DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS

- AGIR EST UNE ACTION DE PROXIMITÉ
 - à visée sociale axée sur la remobilisation du public et la réactivation des liens sociaux.
- LA DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

alterne des temps d'accompagnement individualisés et la participation à des ateliers collectifs.

Elle a pour objectif de

- FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT et la capacité d'insertion sociale de chaque personne dans son environnement.
- DÉVELOPPER LES
 POTENTIALITÉS de l'individu, identifier et lever leurs freins à l'insertion.
- DÉVELOPPER L'AUTONOMIE du bénéficiaire et le rendre acteur de la construction de son parcours.

CRITÈRESD'INTÉGRATION

- ALLOCATAIRES du RSA
- RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE

 des pôles d'insertion

 SALON ARLES
- ORIENTÉS PAR LEUR •

 RÉFÉRENT SOCIAL

 à tout moment de l'année

 (fiche de liaison)
- VOLONTAIRES POUR PARTICIPER À L'ACTION et construire leur projet d'insertion
- DONT LES DIFFICULTÉS NE SONT PAS INCOMPATIBLES

avec les objectifs et le cadre pédagogique de l'action

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT

PHASE 1 Billiam os vohosociai

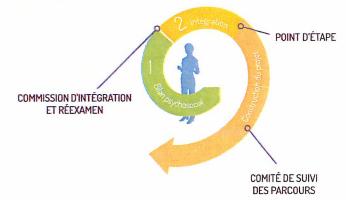
Durée maximum 1 mois

- → 2 entretiens individuels ayant pour objectif :
 - présenter le dispositif AGIR,
 - analyser la situation et identifier les difficultés, forces et atouts
- Élaboration de la synthèse
- Commission d'intégration

PHASE 2 Accompagnement individuel et collectif

Étape d'intégration durée de 2 à 4 semaines

- -> 35h de présence réparties entre :
 - · 2 entretiens individuels
 - · 6 à 12 ateliers collectifs
- → Les enjeux de cette phase sont :
 - INTEGRER un collectif de personnes
 - DÉCOUVRIR et s'approprier les ateliers pédagogiques
 - CONSTRUIRE une dynamique personnelle et de groupe



FIN DE PARCOURS

Remise du livret bilan :

- retraçant l'intégralité du parcours
- précisant les préconisations d'orientation dans la mise en oeuvre du projet.

Entretien tripartite avec le référent social pour partager le bilan

Transmission des éléments au Pôle d'Insertion.

Accompagnement individuel et collect

Étane construction du projet : Burée 4 mois

6 entretiens individuels pour suivre et réajuster les démarches.

Accompagnement collectif:

- 134h d'ateliers soit 3 ateliers hebdomadaires
- Thématiques au choix :
 - Expression et communication
 - Numérique et informatique
 - Santé soins et prévention
 - Culture et création
 - Découverte de l'environnement
 - Vie quotidienne citoyenneté